

## L'économie sociale et solidaire : entreprendre et travailler autrement

# Travailler dans le secteur de l'éducation à l'environnement et au développement durable

## Une filière émergente qui se professionnalise

L'animation nature est née dans les années 60, menée par des passionnés bénévoles et des enseignants fidèles aux « leçons de choses ». Les premiers professionnels apparaissent dans les années 70/80. Dans les années 90, le « développement durable » confirme l'importance des notions d'éco-citoyenneté et de démocratie participative. Le domaine d'intervention s'élargit donc au-delà de l'animation nature. C'est l'**apparition** et le **développement** d'un **véritable secteur d'activité** : l'éducation à l'environnement vers un développement durable. Celui-ci peut être caractérisé par ses missions, la typologie des activités et la typologie des métiers.

## Les principales missions

- **Inform**er sur les enjeux et les moyens d'une **gestion durable de l'environnement**,
- **Sensibiliser** directement les publics à la nature et à l'environnement, et les orienter vers des comportements **citoyens**
- **Éduquer, former et transmettre** des savoirs, savoir-faire, savoir-être.

## Les principales activités

- Animer des séquences de sensibilisation, d'enseignement et d'éducation relatives à l'environnement vers un développement durable
- Concevoir et gérer des projets d'éducation à l'environnement
- Former des enfants, jeunes et adultes dans des domaines relatifs à l'environnement
- Concevoir et / ou utiliser des outils pédagogiques d'éducation à l'environnement
- Manager des groupes et des personnes

## 4 « métiers-types »

### Animateur/trice nature environnement

Elaboration d'animations  
simples

Conduite de programmes  
pédagogiques

### Educateur/trice nature environnement

Conception de projets  
pédagogiques

Coordination d'actions  
socio-éducatives

Encadrement direct

### Formateur/trice spécialisé/e

Responsable pédagogique

Conseil accompagnement

Médiation

### Ingénierie de formation Ingénierie éducative

Conception du projet  
éducatif global de la  
structure ou du service

Direction, gestion de

---

## En quoi ce secteur fait partie de l'économie sociale et solidaire ?

La majorité des acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable sont des associations, ce qui les place de plein pied dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Au delà du statut des organismes, les **méthodes** développées en éducation à l'environnement privilégient des **pédagogies actives**. Les publics sont « participants », à travers des projets. Elles visent l'**autonomie**, la **responsabilisation** et l'**engagement** vers l'action des personnes, autant de valeurs communes à celles portées par les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

## Se former

Les compétences en éducation à l'environnement vers un développement durable ne s'improvisent pas et vont au-delà du seul BAFA ou BAFD. Parmi les formations les plus demandées :

- Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS), *mention éducation à l'environnement ou loisirs tous publics*
- Le Diplôme d'état de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS), *mention développement de projets, territoires et réseaux*
- Le **BTS Gestion et Protection de la Nature**
- Le **diplôme d'éco-interprète** : CPIE Bresse-Jura
- Certaines **licences professionnelles** :
  - médiation scientifique et éducation à l'environnement (IUT de Tours)
  - coordinateur de projets en éducation à l'environnement pour un développement durable (Sup Agro à Florac)

## Les acteurs « ressources »

- **Le GRAINE Pays de la Loire** : réseau régional d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté vers un développement durable. Il met en relation des personnes et des structures impliquées dans cette thématique et contribue à son développement.

Contact : 27 rue Félix Faure, 44400 Rezé - 02 40 94 83 51 / [contact@graine-pdl.org](mailto:contact@graine-pdl.org)

- **L'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (URCPIE)** : 6 Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) agissent en Pays de la Loire avec les acteurs locaux pour valoriser et développer de manière durable leur territoire, notamment à travers des projets d'éducation.

Contact : 17 rue de Bouillé 44000 Nantes - 02 40 48 54 54 / [contact@urcpie-paysdelaloire.org](mailto:contact@urcpie-paysdelaloire.org)

- **Ecopôle – CPIE Pays de Nantes** : association labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement «Pays de Nantes» , constituée au niveau de l'agglomération nantaise un espace d'information, d'échange et de médiation entre acteurs de l'environnement

Contact : 17 rue de Bouillé 44000 Nantes - 02 40 48 54 54 / [contact@ecopole.com](mailto:contact@ecopole.com)

## Les sites d'offres d'emploi

Le réseau Territoire Environnement Emploi : <http://www.reseau-tee.net/>

Le réseau École et Nature : <http://reseauecoleetnature.org/>

L'Apecita : <http://www.apecita.com/>